



***PAS A PAS DEMANDE D'AIDE A LA
SECURITE DES DEBITANTS***

MAJ : 04/08/2026

SOMMAIRE :

1. Connexion au portail GIMT
2. Accéder au module « aide à la sécurité »
3. Le module « aide à la sécurité »
 - 3.1 liste des aides existantes
 - 3.2 Déposer une demande d'aide
4. Demande d'aide « normale »
 - 4.1 Choix du matériel
 - 4.2 Dépôt des pièces
 - 4.3 Déposer une pièce jointe
 - 4.4 Saisie du matériel
 - 4.5 Téléchargement des factures
 - 4.6 Téléchargement du plan et RIB
 - 4.7 Téléchargement des annexes et des contrats de location/vente
 - 4.8 Synthèse
 - 4.9 Envoi de la demande
5. Demande d'informations complémentaires
 - 5.1 Réception de la demande complémentaire
 - 5.2 Modifier son dossier
6. La pré-information
 - 6.1 Qu'est que la pré-information
 - 6.2 Déposer une pré-information
 - 6.3 Choix du matériel
 - 6.4 Envoi de la pré-information
7. Demande d'aide après une pré-information
8. La décision

1. Connexion au portail GIMT

La création d'un compte personnel sur le site internet des douanes <https://www.douane.gouv.fr> est le préalable nécessaire à l'accès à l'appliquatif GIMT (Gestion Informatisée du Monopole du Tabac).

Les modalités de création du compte sont rappelées dans le pas-à-pas relatif aux modalités de création d'un compte personnel ainsi que dans la notice d'information en ligne sur le site internet de la douane au lien suivant : <https://www.douane.gouv.fr/sinscrire-et-creer-un-compte-personnel-sur-douanegouvfr>

Pour avoir accès à GIMT, le débitant de tabac devra se connecter à son **espace personnel** sur le site <https://www.douane.gouv.fr> en renseignant son identifiant et son mot de passe puis cliquer sur **Gestion Informatisée du Monopole du tabac (GIMT)**.

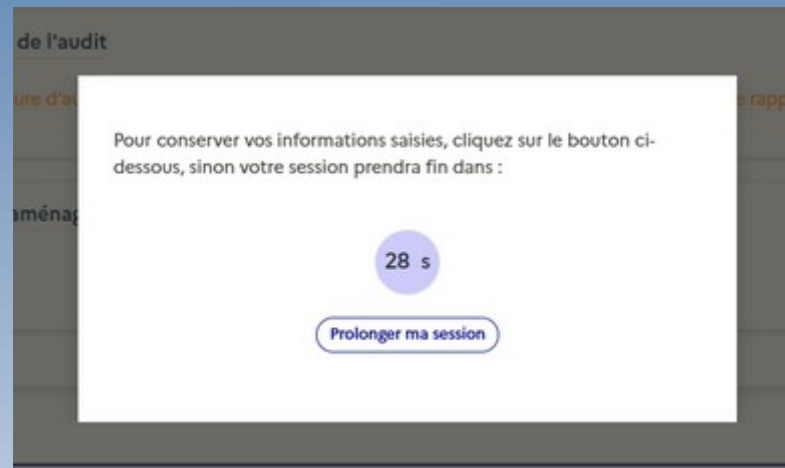


Le débitant devra vérifier l'exactitude de ses données personnelles et en cas d'erreur solliciter son service gestionnaire pour les modifier.

L'aide à la transformation est traitée exclusivement par le Service National des Règlements Particuliers (SNRP).



Lors de la saisie de la demande, un message s'affichera automatiquement au bout de 30 min afin de vous proposer de prolonger la session de connexion, ce qui permettra d'éviter toute déconnexion et la perte des données en cours d'enregistrement.



2. Accès au module « Aide à la transformation »

Depuis la page d'accueil de GIMT, le débitant doit cliquer sur le bouton « Aides ».



Puis cliquer sur le bouton « Aides du protocole 2023 – 2027 »



Les aides du protocole s'affichent, parmi lesquelles « l'aide à la sécurité »

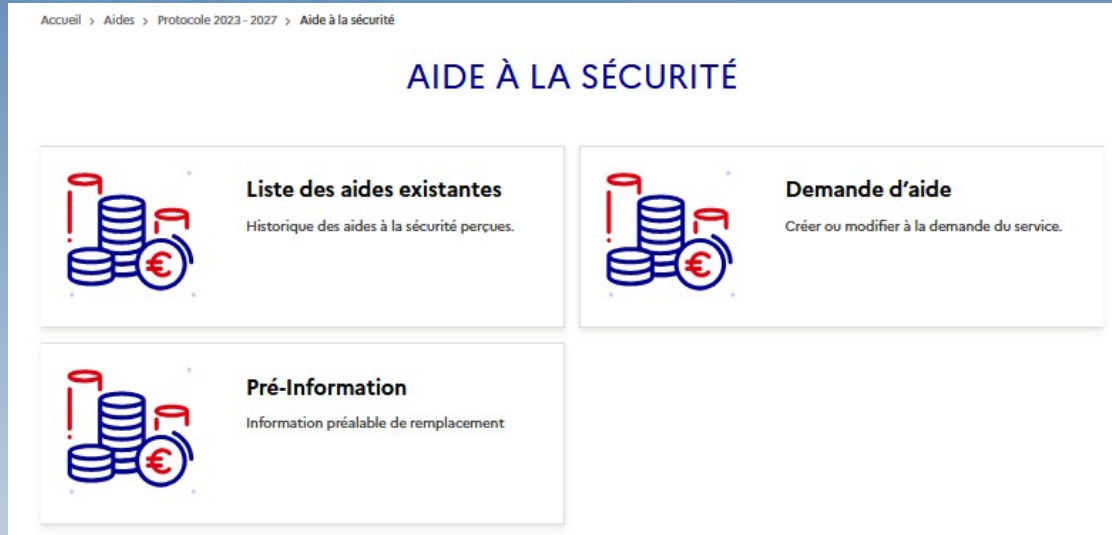


Le débitant clique sur la carte « aide à la sécurité » pour accéder au module

3. Le module « aide à la sécurité » :

Le menu principal du module d'aide à la sécurité propose trois cartes :

1. la consultation de l'historique des aides dont a bénéficié le débit de tabac et des demandes en cours de traitements (« listes des aides existantes ») ;
2. le dépôt d'une demande (« déposer une demande d'aide ») ;
3. la pré-information en cas de renouvellement de matériel (se référer au 6. Pré-information)



3.1. Liste des aides existantes

Les dossiers de demande d'aide sécurité sont listés dans cet espace, dans l'ordre chronologique du statut. Le débitant y retrouve également l'historique des informations préalable ainsi que le montant restant de l'enveloppe.

LISTE DES AIDES À LA SECURITÉ

Dossiers déposés dans GIMT

Bénéficiaire	Numéro	Type d'aide	Nature	Date de décision	Montant mandaté	Voir le récapitulatif
14 - H	526-0017	NORMALE	INITIALE	-	8 200 €	

Information préalable

Date d'information	Voir récapitulatif
29/06/2026	

Enveloppes

Type d'enveloppe	Date de fin	Date d'acquisition initiale	Montant de l'enveloppe autorisé	Montant utilisé	Montant restant
GLOBALE	01/05/2028	-	10 000 €	8 200 €	1 800 €
RENOUVELLEMENT SYSTÈME D'ALARME	01/05/2028	-	2 500 €	2 500 €	0,00 € (Plafond atteint)

Si aucun dossier de demande d'aide à la sécurité n'a été déposé, le message suivant s'affiche :

État de l'aide

INDIRECTS

[Accueil](#) > [Aides](#) > [Protocole 2023 - 2027](#) > [Aide à la sécurité](#) > Affichage des aides à la sécurité

LISTE DES AIDES À LA SECURITÉ

▲ Aucune aide à la sécurité n'est enregistrée pour le débit.

3.2. Déposer une demande d'aide à la sécurité

Depuis le menu principal, le débitant clique sur la carte « Demande d'aide ».



Si un dossier de demande d'aide à la sécurité a déjà été déposé, le message suivant s'affiche :

[Accueil](#) > [Aides](#) > [Protocole 2023 - 2027](#) > [Aide à la sécurité](#) > [Demande d'aides à la sécurité](#)

DÉPOT D'UNE DEMANDE D'AIDE À LA SÉCURITÉ

⚠ Une demande d'aide à la sécurité est déjà en cours de traitement, vous ne pouvez en saisir une nouvelle.

Si le débiteur a dépassé le nombre de demande autorisée (maximum 2), le message suivant s'affiche :

[Accueil](#) > [Aides](#) > [Protocole 2023 - 2027](#) > [Aide à la sécurité](#) > [Demande d'aides à la sécurité](#)

DÉPOT D'UNE DEMANDE D'AIDE À LA SÉCURITÉ

⚠ Le nombre de demande d'aide à la sécurité autorisé est atteint, vous ne pouvez plus en saisir une nouvelle.

 **MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ**

[Douane.gouv.fr](#) - Le Portail des Douanes Françaises ici [↗](#)
[info.gouv.fr](#) [service-public.fr](#) [legifrance.gouv.fr](#) [data.gouv.fr](#) [↗](#)

Le dépôt d'une demande d'aide à la sécurité propose deux cas :

- « Normale » : permet de faire une demande dans le cadre d'une première acquisition, d'un renouvellement, d'un ajout de matériel sur élément déjà installé, d'un remplacement ou dans le cas d'un transfert ou déplacement ;
- « Sinistre » : permet de faire une demande dans le cas où le débit aurait subi un sinistre.

[Accueil](#) > [Aides](#) > [Protocole 2023 - 2027](#) > [Aide à la sécurité](#) > Demande d'aides à la sécurité

DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE À LA SÉCURITÉ

Étape 1 sur 4

Étape précédente :

Type de la demande

 Vous devez sélectionner un des deux choix proposés pour passer à l'étape suivante.

☒ Normale ☐ Sinistre

Étape suivante »

4. Demande d'aide « Normale »

La demande débute avec une liste des pièces justificatives à fournir en fonction de la situation.

Le débitant doit cocher l'ensemble des documents obligatoires et a la possibilité de cocher « annexe » et « contrat de location vente » si sa demande comportent ces documents

DÉPOT D'UNE DEMANDE D'AIDE À LA SÉCURITÉ

Étape 2 sur 4

Étape précédente : Type de la demande

Étape suivante : Le débit

Les documents

① Vous devez cocher tous les documents que vous possédez, sachant qu'ils sont obligatoires pour passer à l'étape suivante et poursuivre la saisie de la demande.

	Libellé	Obligatoire
☐	Factures	OUI
☐	Plan des locaux avec situation du matériel	OUI
☐	Relève d'identité bancaire	OUI
☐	Annexe	NON
☐	Contrat de location vente	NON

« Étape précédente

Étape suivante »

Le débitant doit ensuite vérifier ses informations ainsi que celles relatives à son débit.



Si certaines informations sont incorrectes, le débitant doit contacter son service gestionnaire avant de poursuivre sa demande. A défaut, toute information erronée peut entraîner le rejet de la demande.

S'il s'agit d'une demande dans le cadre d'un transfert ou déplacement se référer au point 9. Transfert et déplacement.

Étape 3 sur 4

Étape précédente : Les documents

Étape suivante : Les coordonnées bancaires

Le débit

• Matricule:

• Enseigne:

• Adresse du débit:

• Complément:

• Code postal:

• Commune:

• Nature:

TABAC

59800

LILLE

Ordinaire permanent

• Numéro d'ordre:

• Nom:

• Siret:

• Courriel:

• Téléphone:

14

Dans le cadre d'un déplacement ou d'un transfert vous devez cocher la case ci-dessous.

☒ Déplacement ou transfert

Date d'installation dans les nouveaux locaux * :

Type : ☒ Déplacement ☐ Transfert

« Étape précédente

Étape suivante »

Le débitant doit ensuite vérifier les informations bancaires.

[Accueil](#) > [Aides](#) > [Procédure 2022-2023](#) > [Aide à la sécurité](#) > Demande d'aide à la sécurité

DÉPOT D'UNE DEMANDE D'AIDE À LA SÉCURITÉ

Étape 4 sur 6

Étape précédente : 1a étape

Étape suivante :

Les coordonnées bancaires

Informations bancaires

IBAN:

BIC:

Si toutes ces informations sont correctes, vous pourrez passer à la page suivante, sinon veuillez vous rapprocher de votre service gestionnaire d'usager dont les coordonnées sont indiquées sur votre page Profil > Débit.

[← Étape précédente](#)

[Page suivante →](#)



Si certaines informations sont incorrectes, le débitant doit contacter son service gestionnaire avant de poursuivre sa demande. A défaut, toute information erronée peut entraîner le rejet de la demande.

4.1. Choix matériels:

À cette étape, le débitant doit indiquer les éléments installés dans le cadre de sa demande d'aide à la sécurité en précisant s'il s'agit :

- d'une première acquisition (le première demande de subvention pour un matériel),
- d'un ajout (ajout d'un élément sur un matériel déjà subventionné),
- d'un remplacement ( le remplacement doit faire l'objet d'une information préalable).

DEPOT D'UNE DEMANDE D'AIDE A LA SECURITE

① Vous devez sélectionner les matériels et prestations installés.

COFFRE-FORT ET MATERIEL ASSOCIE

- ☐ Coffre-fort équipé de serrures mécaniques et/ou électromécaniques de 61 à 80 L
 Il doit être fixé, s'il fait moins de 1 000 kg.
- ☐ Coffre-fort équipé de serrures mécaniques et/ou électromécaniques plus de 81 L
 Il doit être fixé, s'il fait moins de 1 000 kg.
- ☐ Serrure de haute sécurité mécanique pour coffre-fort (remplacement/ajout)
- ☐ Serrure de haute sécurité électromécanique pour coffre-fort (remplacement/ajout)

PORTE BLINDEE

 Niveau de résistance à l'effraction de dix minutes au moins.

- ☐ Porte blindée ou bloc-porte blindé équipé d'une serrure de sûreté BP2
- ☐ Porte blindée ou bloc-porte blindé équipé d'une serrure de sûreté BP3 et plus

PORTE VITREE ET VITRE

- ☐ Porte vitrée en verre de sécurité sans serrure ni verrou
 A l'exclusion des portes automatiques, niveau de résistance à 12 coups de masse et 19 coups de hache au moins.
- ☐ Serrure (remplacement/ajout)
 A l'exclusion des matériels pris en charge lors de la pose d'une porte ou d'un bloc-porte/ niveau de résistance à l'effraction de dix minutes au moins.
- ☐ Cylindre (remplacement/ajout)
 A l'exclusion des matériels pris en charge lors de la pose d'une porte ou d'un bloc-porte/ niveau de résistance à l'effraction de dix minutes au moins.
- ☐ Verrou (remplacement/ajout)
 A l'exclusion des matériels pris en charge lors de la pose d'une porte ou d'un bloc-porte/ niveau de résistance à l'effraction de dix minutes au moins.

Coffre-fort équipé de serrures mécaniques et/ou électromécaniques de 61 à 80 L

 Il doit être fixé, s'il fait moins de 1 000 kg.

- ☒ Acquisition initiale
- ☐ Ajout
- ☐ Remplacement hors-service

Coffre-fort équipé de serrures mécaniques et/ou électromécaniques plus de 81 L

 Il doit être fixé, s'il fait moins de 1 000 kg.

Coffre-fort équipé de serrures mécaniques et/ou électromécaniques de 61 à 80 L

 Il doit être fixé, s'il fait moins de 1 000 kg.

- ☒ Acquisition initiale
- ☐ Ajout
- ☒ Remplacement hors-service

 Ce matériel n'a pas été déclaré dans la précédente demande pour : Remplacement hors-service

 La case ne peut-être coché que si le débitant à fait une pré-information.



Enregistreur avec un disque dur 4 voies

- ☐ Acquisition initiale
- ☒ Ajout
- ☐ Remplacement hors-service
- ☐ Renouvellement obsolescence

-  **Lampe stroboscopique de sécurité**
 -  Lampe clignotante à haute vitesse min 4 flashes par/s (fonctionnement à durée variable après déclenchement – relais pour régler la durée de fonctionnement).

RIDEAU

-  **Rideau métallique tablier à lames pleines en acier galvanisé**
 -  Min 8 dixièmes de mm.
-  **Grille métallique à tubes ondulés (grille dite cobra)**
 -  Min tubes galvanisés de 14 mm de diamètre.
-  **Axe/coffre de cache-enroulement**
-  **Moteur/commande par boîte à boutons et/ou à clés**
-  **Matériel renforçant l'efficacité des rideaux métalliques.**
 -  Barres permettant de retarder ou de neutraliser les attaques réalisées par des outils de découpage.
-  **Serrure anti-arrachement pour rideaux métalliques**
 -  Serrure installée sur la lame terminale du rideau.

BALISE

 Avec transmission GSM ou UNB ou via une géolocalisation GPS et un micro.

-  **Balise dite traceur ou traqueur pour les produits du tabac**
-  **Balise de sécurité mobile suivant les déplacements professionnels**

BARREAUX ET BORNES

-  **Barreaux en acier**
 -  Matériel de 2 cm de diamètre ou de 4 cm² de section.
-  **Bornes anti-bélier**
 -  Sous réserve de l'accord préalable des autorités compétentes et sous réserve d'une non prise en charge par les collectivités locales.

	 Matériel de 2 cm de diamètre ou de 4 cm ³ de section.
	Bornes anti-bélier  Sous réserve de l'accord préalable des autorités compétentes et sous réserve d'une non prise en charge par les collectivités locales.

SYSTEME VIDEO SURVEILLANCE

 Dans la limite d'un enregistreur (d'un disque dur), d'un écran, de cinq caméras et d'un onduleur par débit et subordonné à une déclaration ou à une autorisation de l'autorité préfectorale.

	Enregistreur avec un disque dur 4 voies
	Enregistreur avec un disque dur 8 voies
	Caméra IP à objectif fixe 2MP
	Caméra IP à objectif fixe 4MP
	Caméra IP vari-focale 2 MP
	Caméra IP vari-focale 4 MP
	Écran de vidéosurveillance  Min 2 MP Full HD.
	Onduleur  Unité d'alimentation de protection contre la surtension et les coupures d'électricité.
	Remplacement du système de video surveillance

DIVERS

	Appareil de distribution de tabac sécurisé
	Étude préalable de sécurité  Effectuée par une société indépendante.

4.2 Dépôt des pièces justificatives

A cette étape, le débitant doit fournir les certificats de l'installateur uniquement pour les équipements mentionnés dans le titre dédié, tels que le système d'alarme ou la vidéosurveillance.

DÉPOT D'UNE DEMANDE D'AIDE À LA SÉCURITÉ

Veuillez télécharger les certificats d'installation afin de pouvoir passer à la saisie des matériels.

Certification de l'installateur

Format accepté : { ".odt", ".doc", ".docx", ".png", ".jpeg", ".jpg", ".pdf" }

La taille maximale autorisée : 5 Mo

+ Choisir un fichier

Envoyer

Ce document est facultatif si vous l'avez déjà téléchargé.

GENERATEUR DE BROUILLARD ET LAMPE STROBOSCOPIQUE

Certification de l'installateur

Format accepté : { ".odt", ".doc", ".docx", ".png", ".jpeg", ".jpg", ".pdf" }

La taille maximale autorisée : 5 Mo

+ Choisir un fichier

Envoyer

Certificat de la sté installatrice (ou équivalent)

Format accepté : { ".odt", ".doc", ".docx", ".png", ".jpeg", ".jpg", ".pdf" }

La taille maximale autorisée : 5 Mo

+ Choisir un fichier

Envoyer

Autorisation domaine public

Les certificats ne sont exigés que pour les équipements concernés. Si aucun de ces équipements n'a été sélectionné, le message suivant s'affiche :

DÉPOT D'UNE DEMANDE D'AIDE À LA SÉCURITÉ

① Vous n'avez pas de certificat d'installateur à fournir

[Passer à la saisie des matériels »](#)

4.3. Déposer une pièce jointe :

Le débitant clique sur « choisir un fichier » et sélectionne le fichier correspondant.



Le fichier doit respecter un format listé et ne pas dépasser la taille maximale autorisée.

Le bouton « Envoyer » devient actif après le téléchargement du fichier.



Le débitant vérifie que le fichier est accepté avant de cliquer sur « Envoyer », car aucune modification ne sera possible ensuite.

ⓘ Veuillez télécharger les certificats d'installation afin de pouvoir passer à la saisie des matériels.

Certification de l'installateur

Formats acceptés : [".odt", ".doc", ".docx", ".jpg", ".jpeg", ".png", ".pdf"]
La taille maximale autorisée : 5 Mo

+ Choisir un fichier

Envoyer

SYSTEME D ALARME SONORE ET MATERIEL

Nom du fichier : dvis 3.pdf

Taille du fichier : 0.07 Mo

Le fichier a été envoyé avec succès.

Passer à la saisie des matériels »

4.4 Saisie du matériel :

Une fois que le débitant a téléchargé l'ensemble les documents demandés, conformément aux instructions de la section « 4.3. Déposer une pièce jointe », il peut cliquer sur le bouton « Page suivante » pour poursuivre la procédure.



Pour chaque matériel précédemment sélectionné, le débitant doit renseigner les informations suivantes :

1. quantité : selon le matériel, elle s'exprime en pièces ou en m². Si la quantité est décimale, afficher une virgule et deux chiffres (ex. : 12,50) ;
2. nom du prestataire ;
3. le numéro de la facture ;
4. la date de la facture (de moins de 1 an) ;
5. date de fin de garantie (l'installateur doit fournir au débitant la date de fin de garantie) ;
6. la référence de l'article :
 - indiquer toutes les références d'articles liées à ce matériel, séparées par une virgule ;
 - renseigner les frais de pose, de main-d'œuvre et autres ;
7. le montant HT de l'article : Le montant doit être indiqué pour chaque matériel et correspondre à la somme des montants HT des références associées ;
8. télécharger les documents de normes si nécessaire en suivant les indications expliquées la section « 4.3 Déposer une pièce jointe » pour le téléchargement des certificats installateurs.

Une fois qu'il a rempli les informations obligatoires, le débitant clique sur « étape suivante ».

Nombre de matériels sélectionnés : 1

Matériel 1 sur 3

COFFRE-FORT ET MATERIEL ASSOCIE

Serrure de haute sécurité électromécanique pour coffre-fort (remplacement/ajout)

Motif : [ACQUISITION INITIALE](#)

Quantité *
1 1 pièce(s)

Prestataire *
coffre and co

N° facture *
26-0000

Date de facture *
01 / 06 / 2026

Date de fin de garantie
12 / 07 / 2028

Réf. article *
serrure et pose

Montant HT
650,52

Document de norme EN 1300

Formats acceptés : { ".indd", ".docx", ".doc", ".jpg", ".jpeg", ".png", ".pdf" }

La taille maximale autorisée : 5 Mo

+ Choisir un fichier

Envoyer

Matériel suivant

Si, lors de l'enregistrement du matériel, le débitant excède le nombre plafonné par la réglementation pour certain matériel, le message suivant apparaît :

« Le nombre maximal de XXXXXXXX autorisé est atteint. Veuillez corriger votre saisie »

■ Dans la limite d'un enregistreur (d'un disque dur), d'un écran, de cinq caméras et d'un onduleur par débit et subordonné à une déclaration ou à une autorisation de l'autorité préfectorale.

Caméra IP à objectif fixe 2MP

Motif : [ACQUISITION INITIALE](#)

Quantité *	Prestataire *	N° facture *	Date de facture *	Date fin de garantie *	Réf. article *	Montant HT *
7 pièce(s)			jj/mm/aaaa	jj/mm/aaaa ⚠ La date de fin de garantie doit être supérieure à la date du jour sans dépasser 10 ans.		

⚠ Le nombre maximal des caméras autorisé est atteint. Veuillez corriger votre saisie.

① Aucune pièce jointe à télécharger pour ce matériel.

Si, lors de la saisie du matériel, le débitant dépasse le montant de l'enveloppe qui lui est attribuée, il ne peut pas poursuivre la saisie.

Le débitant peut revenir à la liste des matériels et décocher le ou les équipements qu'il ne souhaite plus inclure dans sa demande, afin que le montant total respecte l'enveloppe disponible indiquée dans la carte « Liste des aides existantes ».

DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE À LA SÉCURITÉ

Détails des matériels et prestations

ⓘ Vous devez compléter tous les champs de saisie, suivis d'un *, sachant qu'ils sont obligatoires pour passer à l'étape suivante et poursuivre la saisie de la demande.

Nombre de matériels sélectionnés : 3

Matériel 2 sur 3

RIDEAU

Axe/coffre de cache-enroulement

Motif : ACQUISITION INITIALE

Quantité *	Prestataire *	N° facture *	Date de facture *	Réf. article *	Montant HT *
1 pièce(s)	secu	26-002	01/06/2026	axe et pose	600

⚠ Vous avez atteint le montant maximal de l'enveloppe, vous ne pouvez plus saisir d'autres matériels.

ⓘ Aucune pièce jointe à télécharger pour ce matériel.

« Matériel précédent

Matériel suivant »

Une fois tous les éléments renseignés et les documents de conformité téléchargés en fonction des équipements sélectionnés, conformément aux instructions de la section « 4.3 Déposer une pièce jointe », le débitant peut cliquer sur le bouton « Page suivante » pour poursuivre la procédure.

Vous devez compléter tous les champs de saisie, suivis d'un *, sachant qu'ils sont obligatoires pour passer à l'étape suivante et poursuivre la saisie de la demande.

Nombre de matériels sélectionnés : 1

COFFRE-FORT ET MATERIEL ASSOCIE

Coffre-fort équipé de serrures mécaniques et/ou électromécaniques de 61 à 80 L

Il doit être fixé, c'est fait moins de 1 000 kg.

Quantité *	Prestataire *	N° facture *	Date de facture *	Réf. article *	Montant HT *
1 pièce(s)	france coffre	2026-0123	09 / 02 / 2026	coffre fort HS6071K	3639

Document de norme A2P classe 1 (ou équivalent)

Formats acceptés : [".doc", ".docx", ".jpg", ".jpeg", ".png", ".pdf"]
La taille maximale autorisée : 5 Mo

+ Choisir un fichier

Envoyer

Nom du fichier : CR .pdf

Taille du fichier : 0.90 Mo

Le fichier a été envoyé avec succès.

« Page précédente

Page suivante »

4.5 Téléchargement des factures

Une fois que le débitant a téléchargé l'ensemble des documents demandés, conformément aux instructions de la section « 4.3 Déposer une pièce jointe », il peut cliquer sur le bouton « Page suivante » pour poursuivre la procédure.

The screenshot shows a web interface for uploading documents. At the top right, it says 'Les documents obligatoires'. Below this, a progress bar indicates 'Étape 1 sur 2'. The main heading is 'Les factures'. A note states: 'Vous devez télécharger toutes les factures mentionnées précédemment.' Below this is a section titled 'Télécharger une facture' with the following details: 'Formats acceptés: [".pdf", ".doc", ".docx", ".jpg", ".jpeg", ".png", ".ppt"]' and 'La taille maximale autorisée: 5 Mo'. There are two buttons: '+ Choisir un fichier' and 'Envoyer'. At the bottom left, there is a button '+ Ajouter une autre facture'. At the bottom right, there is a button 'Étape suivante »'.

Le débitant a la possibilité d'ajouter des factures en cliquant sur « Ajouter une autre facture ».

This screenshot shows the same 'Télécharger une facture' section after a successful upload. The file information is displayed: 'Nom du fichier: facture secu.pdf' and 'Taille du fichier: 0.14 Mo'. A green status message at the bottom of the section reads: 'Le fichier a été envoyé avec succès.' The '+ Choisir un fichier' and 'Envoyer' buttons are still present. The '+ Ajouter une autre facture' button is at the bottom left. The 'Étape suivante »' button at the bottom right is now highlighted in blue.

4.6 Téléchargement du plan et du RIB

Une fois que le débiteur a téléchargé l'ensemble des documents demandés, conformément aux instructions de la section « 4.3 Déposer une pièce jointe », il peut cliquer sur le bouton « Page suivante » pour poursuivre la procédure.

[Les documents obligatoires](#)

Étape 2 sur 2

Étape précédente : Les factures

Plan des locaux avec situation du matériel et Relevé d'identité bancaire

Plan des locaux avec situation du matériel

Télécharger un plan

Formats acceptés : [".odt", ".doc", ".docx", ".jpg", ".jpeg", ".png", ".pdf"]
La taille maximale autorisée : 5 Mo

+ Choisir un fichier

Envoyer

+ Ajouter un autre plan

Relevé d'identité bancaire

Télécharger le rib

Formats acceptés : [".odt", ".doc", ".docx", ".jpg", ".jpeg", ".png", ".pdf"]
La taille maximale autorisée : 5 Mo

+ Choisir un fichier

Envoyer

» Étape précédente

4.7 Téléchargement des annexes et des contrats de location

Le téléchargement des annexes et contrats de location ne sera possible que si le débitant a sélectionné ces éléments. Une fois qu'il a téléchargé l'ensemble les documents demandés, conformément aux instructions de la section « 4.3 Déposer une pièce jointe », il peut cliquer sur le bouton « Page suivante » pour poursuivre la procédure.

DEPOT D'UNE DEMANDE D'AIDE À LA SECURITE

Annexes

Télécharger une annexe

Formats acceptés : [".odt", ".doc", ".docx", ".jpg", ".jpeg", ".png", ".pdf"]
La taille maximale autorisée : 5 Mo

+ Choisir un fichier

Envoyer

+ Ajouter une autre annexe

Contrats de location

Télécharger un contrat

Formats acceptés : [".odt", ".doc", ".docx", ".jpg", ".jpeg", ".png", ".pdf"]
La taille maximale autorisée : 5 Mo

+ Choisir un fichier

Envoyer

+ Ajouter un autre contrat

4.8 Synthèse de la demande

Le débitant relit la synthèse de sa demande pour s'assurer que l'ensemble des informations soient correctes, il a la possibilité de revenir sur les écrans précédents pour corriger ou valider sa demande.

Récapitulatif de la demande d'aide

Demande

- Type d'aide: NORMALE
- Nature d'aide: INITIALE
- Numéro de l'aide: S26-0004
- Statut: DOSSIER ENVOYÉ
- Date du statut: 01/06/2026
- Date de la demande: 01/06/2026

Informations: Débit/Débitant

Débit

- Matricule:
- Enseigne:
- Adresse du débit:
- Complément:
- Code postal:
- Commune:
- Nature:

Débitant

- Numéro d'ordre:
- Nom:
- Siret:
- Courriel:
- Téléphone:

Les matériels

Système d'alarme sonore contre l'intrusion

Quantité	Prestataire	N° facture	Date de facture	Réf article	Montant HT (€)
1	alarme	2026-1111	01/06/2026	alarme	3000

Les documents liés au matériel

Document de norme A2P (ou équivalent)

Nom du fichier:

CR .pdf

Barreaux en acier

Quantité	Prestataire	N° facture	Date de facture	Réf article	Montant HT (€)
20	secu+	2026-3569	01/06/2026	barreaux	1250

Serrure (remplacement/ajout)

Quantité	Prestataire	N° facture	Date de facture	Réf article	Montant HT (€)
1	vitre	2026-1234	01/06/2026	serrure	300

Les documents liés au matériel

Document de norme A2P 2°

Les certificats installateur

SYSTEME D ALARME SONORE ET MATERIEL

Certification de l'installateur

Nom du fichier:

devis.pdf

GENERATEUR DE BROUILLARD ET LAMPE STROBOSCOPIQUE

Certification de l'installateur

Nom du fichier:

dvis 3.pdf

Factures

Facture n° : 1

Nom du fichier:

facture.pdf

Facture n° : 2

Nom du fichier:

facture 2.pdf

Facture n° : 3

Nom du fichier:

facture.pdf

Facture n° : 4

Nom du fichier:

facture 2.pdf

Plan des locaux

Plan n° : 1

• Nom du fichier: photo apres.pdf

Le Rib

• Nom du fichier: dvis 3.pdf

Annexes

Annexe n° : 1

• Nom du fichier: exemple de convention.pdf

Annexe n° : 2

• Nom du fichier: Demande d'aide À la transformation.pdf

Annexe n° : 3

• Nom du fichier: photo apres.pdf

Contrat de location vente

Contrat n° : 1

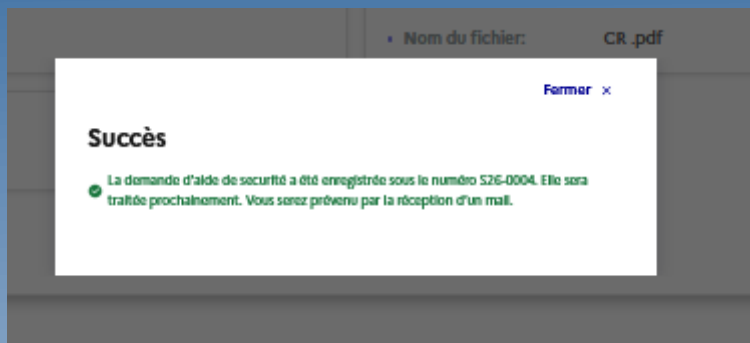
• Nom du fichier: CR .pdf

Contrat n° : 2

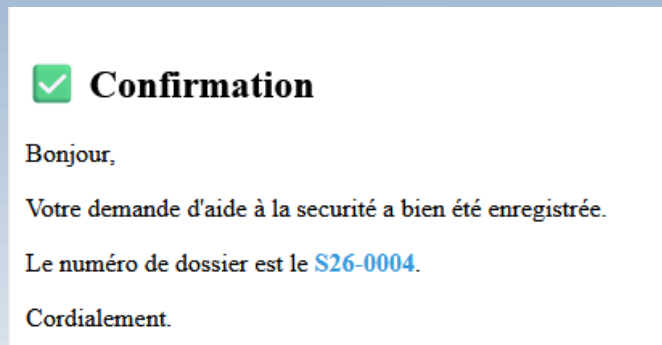
• Nom du fichier: CR .pdf

4.9 Envoi de la demande

Une fois la demande validée un message s'affiche indiquant le succès de l'envoi ainsi que le numéro de dossier.



Ainsi qu'une notification par courriel



5. Demande complémentaire :

5.1 réception de la demande d'information complémentaire

S'il manque un élément, le service envoie une demande de modification du dossier au débitant via l'application GIMT. Le débitant reçoit alors un courriel l'invitant à se connecter à son compte GIMT afin de modifier sa demande.

Le débitant dispose d'un délai de deux mois pour modifier son dossier, dépassé ce délai la demande sera automatiquement rejetée.

Bonjour,

En date du 01 juin 2026, vous avez déposé, par voie dématérialisée, sur le service en ligne GIMT (Gestion informatisé du Monopole du Tabac), une demande d'aide à la sécurité pour votre débit de tabac sis [REDACTED]

Les pièces versées à l'appui de votre demande d'aide à la sécurité sont incomplètes en application des textes sus-mentionnés. En effet, sur l'ensemble des pièces requises, plusieurs sont manquantes ou non conformes : Vous devez modifier le montant pour Système

Objet de la demande

Vous disposez de deux mois à compter de la réception du présent courriel pour transmettre les éléments manquants par voie dématérialisée, sur le service en ligne GIMT.

J'attire votre attention sur la stricte nécessité de fournir un dossier complet. En effet, dans le cas contraire, votre demande d'aide à la sécurité sera rejetée. Aucune nouvelle demande ne pourra alors être présentée dans un délai d'un an à compter de la notification de ce rejet.

Cordialement.



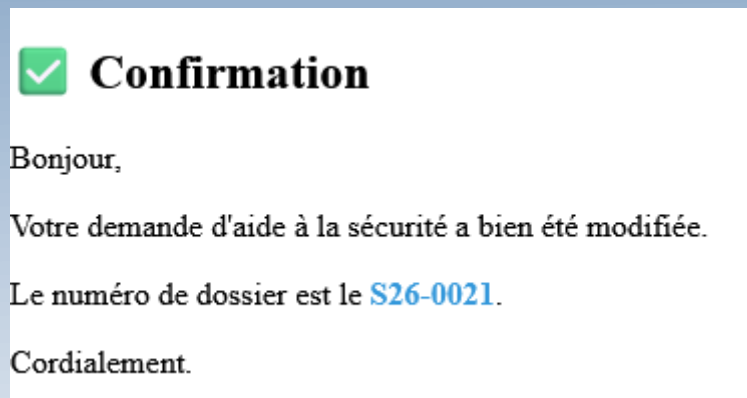
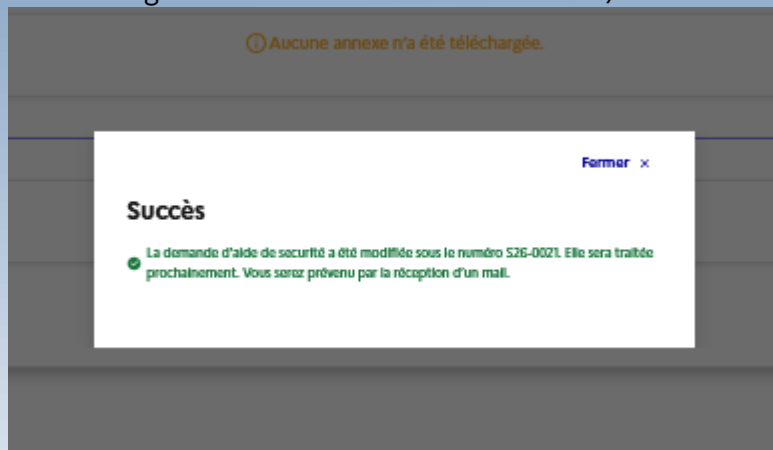
Les modifications sont précisées dans le courriel et non dans GIMT. Le débitant ne doit pas supprimer le courriel et suivre les indications qu'il contient afin d'apporter les modifications demandées.

5.2 Modifier son dossier

Sur le portail GIMT dans la carte « Demande d'aide », un message est visible indiquant que la demande doit être modifiée.



En suivant les indication envoyées, le débitant peut modifier les éléments demandés par courriel et envoyer sa demande modifiée. Le message suivant s'affiche et le débitant reçoit une notification par courriel.



6. La Pré-information :

6.1 Qu'est ce que la pré-information

La pré-information permet au débitant d'informer le service des douanes, dont il dépend, de son intention de renouveler un matériel ayant été subventionné par une aide à la sécurité antérieure.

La pré-information est obligatoire dans les cas suivants :

1. lorsque le matériel, ou une partie de celui-ci, est hors d'usage et ne fonctionne plus, il doit être remplacé par un équipement de même nature.
2. pour les équipements de la famille alarme et vidéosurveillance installés depuis plus de 4 ans, dont le renouvellement est justifié par des évolutions techniques et technologiques.



Important : La pré-information doit impérativement être effectuée avant le remplacement du matériel. À défaut, la demande d'aide au titre du renouvellement sera rejetée.

6.2 déposer une pré-information

A partir du module « aide à la sécurité », le débitant clique sur « Pré-Information »

Accueil > Aides > Protocole 2023 - 2027 > Aide à la sécurité

AIDE À LA SÉCURITÉ



Liste des aides existantes

Historique des aides à la sécurité perçues.



Demande d'aide

Créer ou modifier la demande du service.



Pré-Information

Information préalable de remplacement

PRÉ-INFORMATION

Qu'est-ce que la pré-information ?

La pré-information permet d'informer le service des douanes dont vous dépendez de votre intention de renouveler un matériel ayant déjà été subventionné par une aide à la sécurité.

La pré-information est obligatoire dans les cas suivants :

Renouvellement de matériel hors d'usage

Lorsque le matériel, ou une partie de celui-ci, est hors d'usage et ne fonctionne plus, il doit être remplacé par un équipement de même nature.

Vous devez informer votre service douanier de la nature du dysfonctionnement **avant** de changer le matériel de sécurité.

Ce renouvellement n'est pas autorisé pour les matériels sous garantie ou dont le remplacement est pris en charge par une assurance.

Renouvellement de matériel pour obsolescence

Le renouvellement du matériel de sécurité pour obsolescence concerne uniquement les matériels d'alarme et de vidéosurveillance installés depuis plus de 4 ans, dont le renouvellement est justifié par des évolutions techniques et technologiques.

Vous devez informer votre service douanier de la nature de l'obsolescence, c'est-à-dire justifier en quoi les matériels d'alarme et de vidéosurveillance ne sont plus adaptés à la sécurité de votre débit.

Important : La pré-information doit impérativement être effectuée **avant** le remplacement du matériel de sécurité. A défaut, la demande d'aide au titre du renouvellement sera rejetée.

6.3 Choix du matériel

Le débitant sélectionne dans la liste le matériel, qui doit faire l'objet d'un remplacement et indiquer la raison (maximum 100 caractères) et le motif :

1. lorsque le matériel, ou une partie ne fonctionne plus ;
2. pour les équipements de la famille alarme et vidéosurveillance installés depuis plus de 4 ans, dont le renouvellement est justifié par des évolutions techniques et technologiques.

COFFRE-FORT ET MATERIEL ASSOCIE	
☒	Coffre-fort équipé de serrures mécaniques et/ou électromécaniques de 61 à 80 L ☐ Il doit être fixé, s'il fait moins de 1 000 kg. ☐ Remplacement hors-service Raison (obligatoire) 5 Caractères minimum
☐	Coffre-fort équipé de serrures mécaniques et/ou électromécaniques plus de 81 L ☐ Il doit être fixé, s'il fait moins de 1 000 kg.
☐	Serrure de haute sécurité mécanique pour coffre-fort (remplacement/ajout)
☐	Serrure de haute sécurité électromécanique pour coffre-fort (remplacement/ajout)

SYSTEME D'ALARME SONORE ET MATERIEL	
☐ Peut être audité de l'extérieur et/ou de l'intérieur du débit et s'activant lors d'une effraction. Hors anti-incendie.	
☒	Système d'alarme sonore contre l'intrusion ☐ Dispositif comprenant min une centrale, un clavier, une sirène, et un détecteur. ☐ Remplacement hors-service ☒ Renouvellement obsolescence Raison (obligatoire) Je systeme d'alarme a ete installé il y a 6 ans j'ai besoin de mettre un syste
☐	Centrale.(remplacement) ☐ Avec ou sans module GSM.
☐	Clavier (remplacement/ajout) ☐ Clavier avec ou sans lecteur de carte pour contrôle d'accès.
☐	Sirène (remplacement/ajout)

6.4 Envoyer le pré-information

Le débitant vérifie les informations puis clique sur :

- « J'atteste ne pas avoir effectué les remplacements ce jour » ;
- « J'atteste sur l'honneur que les informations renseignées sont exactes ».

Puis il clique sur « Envoyer information »

[Accueil](#) > [Aides](#) > [Protocole 2023 - 2027](#) > [Aide à la sécurité](#) > Pré-Information

PRÉ-INFORMATION

🕒 Vous devez confirmer votre selection

COFFRE-FORT ET MATERIEL ASSOCIE

Coffre-fort équipé de serrures mécaniques et/ou électromécaniques de 61 à 80 L. Motif : **Remplacement hors-service**. Raison : *la porte ne ferme plus*

📖 Il doit être fixé, s'il fait moins de 1 000 kg.

SYSTEME D'ALARME SONORE ET MATERIEL

📖 Pouvant être audible de l'extérieur et/ou de l'intérieur du débit et s'activant lors d'une effraction. Hors anti-incendie.

Système d'alarme sonore contre l'intrusion. Motif : **Renouvellement obsolescence**. Raison : *le systeme d'alarme a ete installé il y a 6 ans j'ai besoin de mettre un systeme plus performant et*

📖 Dispositif comprenant min une centrale, un clavier, une sirène, et un détecteur.

☐ J'atteste ne pas avoir effectué les remplacements à ce jour

☐ J'atteste sur l'honneur que les informations renseignées sont exactes.

📤 Envoyer information

7. Demande d'aide après une pré-information

Après une pré-information le débitant peut faire une demande d'aide en suivant les mêmes étapes du point 4. « Demande d'aide « normale ».

Lors de la saisie du matériel, le débitant peut alors sélectionner le motif « remplacement »

[Accueil](#) > [Aides](#) > [Protocoles 2023 - 2027](#) > [Aide à la sécurité](#) > Demande d'aides à la sécurité

DÉPOT D'UNE DEMANDE D'AIDE À LA SÉCURITÉ

🕒 Vous devez sélectionner les matériels et prestations installés.

COFFRE-FORT ET MATERIEL ASSOCIE

☒	Coffre-fort équipé de serrures mécaniques et/ou électromécaniques de 61 à 80 L Il doit être étud., c"il fait moins de 1 000 kg.
☐	Acquisition initiale
☐	Ajout
☒	Remplacement hors-service
☐	Coffre-fort équipé de serrures mécaniques et/ou électromécaniques plus de 81 L Il doit être étud., c"il fait moins de 1 000 kg.
☐	Serrure de haute sécurité mécanique pour coffre-fort (remplacement/ajout)
☐	Serrure de haute sécurité électromécanique pour coffre-fort (remplacement/ajout)

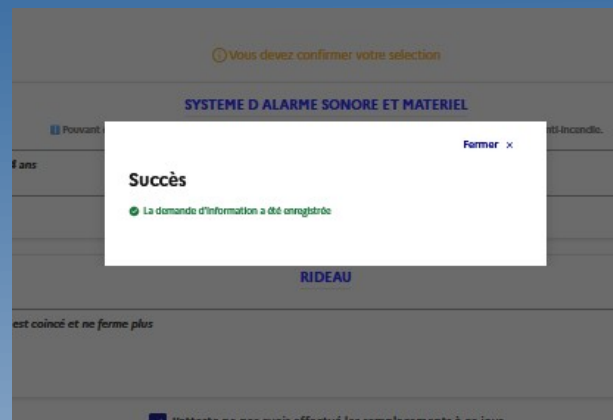
À la fin de la liste des matériels, le débitant retrouve les éléments renseignés lors de sa pré-information, notamment le matériel concerné, le motif et la raison du remplacement.

Information préalable		
Matériel	Motif	Raison
Coffre-fort équipé de serrures mécaniques et/ou électromécaniques de 61 à 80 L	REPLACEMENT HORS-SERVICE	la porte ne se ferme plus elle est bloquée
Système d'alarme sonore contre l'intrusion	RENOUVELLEMENT OBSOLESCENCE	installé depuis plus e 4 ans

Si les informations saisies ne correspondent pas à celles déclarées lors de la pré-information, un message d'alerte s'affiche en rouge : « Les informations fournies ne correspondent pas à celles saisies lors de la pré-information. »

❗ Les informations fournies ne correspondent pas à celles saisies dans la pré-demande. Information préalable		
Matériel	Motif	Raison
Coffre-fort équipé de serrures mécaniques et/ou électromécaniques de 61 à 80 L	REPLACEMENT HORS-SERVICE	la porte ne se ferme plus elle est bloquée
Système d'alarme sonore contre l'intrusion	RENOUVELLEMENT OBSOLESCENCE	installé depuis plus e 4 ans

Une fois la demande validé un message s'affiche indiquant le succès de l'envoi de la pré-information.



Ainsi qu'une notification par courriel

Objet: DOUANE TABAC, Aide à la sécurité, information préalable enregistrée



Confirmation

Bonjour,

L'information préalable de remplacement pour l'aide à la sécurité a bien été enregistrée.

Cordialement.